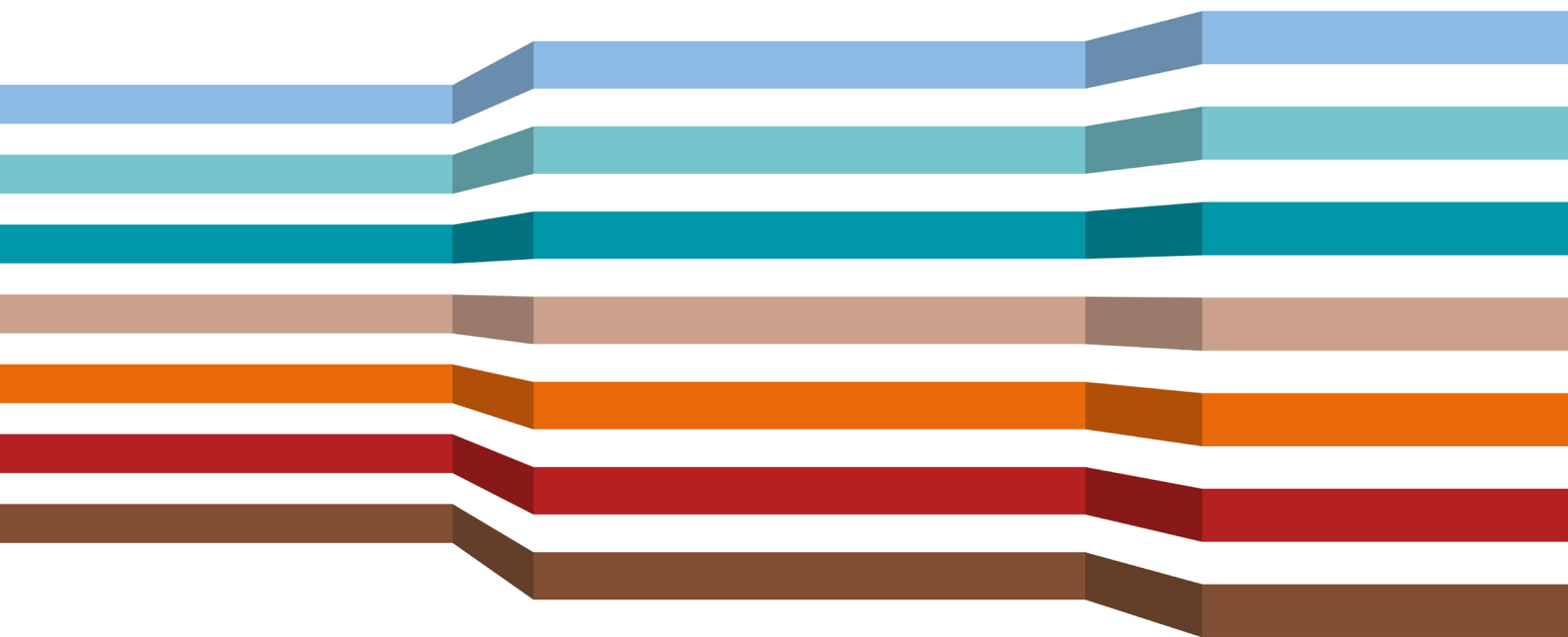


# CHARTRE ÉTHIQUE



Financé par :

**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



**Le cluster Eco Energies certifie que chacun de ses membres a signé cette charte éthique, condition de leur admission au cluster.**

Depuis 2006, le cluster Eco-Energies met en réseau l'ensemble des acteurs de la filière de l'éco-bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes pour favoriser leur développement économique et stimuler l'innovation au sein de ses membres.

## VALEURS ET ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUSTER ECO-ENERGIES

Les membres du cluster Eco-Energies s'engagent à suivre les grands principes de la charte éthique et notamment le partage des valeurs décrites ci-dessous :

### • ÉTHIQUE ET QUALITÉ

Les membres sont animés par une éthique professionnelle forte et expriment leur volonté d'inscrire leur activité au plus près des Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies.

Ils s'engagent à prescrire et/ou à commercialiser des produits et services efficaces, de qualité et sécurisés.

Dans leurs activités et dans celles de leurs prestataires ou sous-traitants, les membres s'assurent et doivent être garant systématiquement qu'un travail de qualité est effectué dans le respect des lois, des normes en vigueur et des règles de l'art.

### • DIALOGUE ET RESPECT MUTUEL ENTRE LES MEMBRES

La nature des objectifs poursuivis par le cluster Eco-Energies implique le respect des valeurs de dialogue et de respect des membres entre eux, dans un esprit d'ouverture, afin de favoriser le rayonnement du cluster Eco-Energies et l'ensemble de la filière de l'Eco-Bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes.

### • ESPRIT COLLABORATIF

Les membres s'engagent à s'investir au sein du cluster Eco-Energies et à participer aux activités mises en place par celui-ci à hauteur de ses capacités.

Les membres sont animés par un esprit de partenariat et de collaboration dans leur participation aux activités du cluster Eco-Energies. Ils s'efforcent à rechercher et promouvoir les compétences complémentaires aux leurs parmi celles des autres membres, veillant ainsi à favoriser les projets collaboratifs.

Les membres s'engagent à travailler en toute transparence, au sein d'une démarche de partage de l'information avec le cluster Eco-Energies et ses membres, permettant ainsi de développer la confiance nécessaire entre adhérents et appréhender les complémentarités qui font la force du réseau.

Dans le cas où un membre est confronté à un risque de conflit d'intérêt avec un autre membre du réseau, il est invité à en informer le membre concerné ainsi que le Délégué Général du cluster Eco-Energies.

- **INTEGRITÉ ET LOYAUTÉ**

Les membres s'engagent à respecter une parfaite loyauté dans ses rapports avec le cluster Eco-Energies et ses membres, à promouvoir le cluster Eco-Energies et à ne pas diffuser publiquement un message négatif à l'égard du cluster Eco-Energies.

Le Conseil d'Administration peut être amené à être saisi en tant qu'arbitre en cas de situation conflictuelle sur les principes d'éthique et de loyauté entre membres.

- **ENGAGEMENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION**

Chaque membre s'engage, dans la mesure de ses compétences et de son temps disponible, à participer activement à la vie du cluster Eco-Energies, d'aider à l'organisation des événements et à l'évolution de la structure en étant un ambassadeur de celle-ci. Chaque membre s'engage à favoriser la mise en relation en assurant le lien entre les membres du cluster Eco-Energies.

- **CONFIDENTIALITÉ**

Les membres du Cluster Eco-Energies s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées entre membres, et, en cas de doute sur le caractère confidentiel desdites informations, à s'en enquérir avant diffusion.

## CETTE CHARTE DE VALEURS EST COMPLÉTÉE PAR LES CONDITIONS D'ADHÉSION ET D'EXCLUSION AU CLUSTER ECO-ENERGIES

**Date :**

**Signature :**

(précédée de la mention lu et approuvé)